# L'APOCALYPSE.

*Et erant equi ex omni tribù & provinciâ & populo & natione.* APOCAL. S. J. chap. 9.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
1790.

# L'APOCALYPSE.

## CHAPITRE PREMIER.

LES personnes qui ſont peu verſées dans les écritures, eurent quelque raiſon de s'étonner, quand on apprit que les Brabançons avoient apperçu dans la lune la cocarde des trois couleurs. Cette découverte, en aſtronomie, excita même la riſée de quelques Ariſtocrates. Ils ne ſavoient pas ſans doute que Saint-Jean, ravi au troiſième ciel, c'eſt-à-dire dans la lune, avoit vu, dans cette planète, la figure de notre révolution, & le triomphe du parti démocratique. Ouvrons l'Apocalypſe, & nous y reconnoîtrons ſans peine l'état actuel de la France. Par exemple, qui pourroit ſe méprendre, à ce pauvre mouton égorgé ſur le Trône, *& vidi in medio Troni agnum ſtantem tanquam occiſum.* Que ſignifient ces quatre animaux, *quatuor animalia*, ces proſcriptions, *duodecim millia ſignati*, ces voix éclatantes comme des tonerres, bruyantes comme des torrens, *voces tanquam torrentium &*

*tonitrui magni*, & le manège enfin clairement déſigné par ces chevaux de toutes couleurs, de tout pays, *ex omni tribù & provinciâ & populo & natione.* Tout y eſt ſcrupuleuſement figuré, tout juſqu'à la diviſion du Royaume & la fuite des Ariſtocrates, *& omnis mons & inſulæ de locis ſuis motæ ſunt, & principes & divites & fortes abſconderunt ſe in ſpeluncis & in petris montium, & dicunt montibus & petris : cadite ſuper nos & abſcondite nos ; quoniam venit dies magnus iræ IPSORUM, & quis poterit ſtare ?* L'Apocalypſe n'eſt plus un énigme ; & ſi Newton, quelqu'habile qu'il fût à lire dans les cieux, s'eſt trompé dans ſon commentaire, c'eſt qu'il a vécu trop tôt.

Tout eſt clair aujourd'hui ; il ne s'agit plus que d'entendre paſſablement le latin ; car, pour les traductions, nous ne les conſeillons pas. Elles ſont, pour la plûpart, l'ouvrage des Moines, qui, ſans doute, preſſentant dès-lors leur deſtruction future, ont preſque par-tout altéré le vrai ſens du texte. C'eſt pour parer à ce défaut, & en même-tems pour éclairer le Peuple, à l'inſtruction duquel nous conſacrons nos veilles & nos travaux, que nous avons entrepris cette nouvelle verſion ; & c'eſt dans l'eſpoir de ſoutenir le patriotiſme chancelant des bons citoyens, & déſeſpérer les Ariſtocrates, que

nous leur annonçons que Saint-Jean, si exact sur le reste, n'a pas dit un mot de la Banqueroute.

*Nous donnerons au chapitre second* le livre rouge, *clairement énoncé par S. Jean.*

---

## CLUB DES JACOBINS.

### *Distribution des prix.*

Le Club des Jacobins, que l'on peut appeller l'abrégé de l'Assemblée nationale, vient de faire solemnellement la distribution des prix qu'il avoit proposé dans le principe de son établissement. Il a couronné, par la main de son Président, de lauriers immortels, les dignes sujets qui ont bien mérité de la Nation, en l'instruisant, par des ouvrages utiles, ou en l'édifiant par de *bonnes* actions.

M. l'Asnon, qui a pris pendant quinze jours des leçons de M. Target, a présidé l'Assemblée avec la dignité convenable. Il a ouvert la séance par un discours qui a enlevé les suffrages; il a prouvé que la France avoit gagné infiniment à la révolution; que depuis, l'humble artisan qui travaille à la réparation des chaussures nationales, jusqu'au chef suprême, tous bénissoient l'Assemblée nationale & ses sublimes

décrets, Il n'a pas diſſimulé que des gens mal intentionnés s'efforçoient, & même avec une eſpèce de ſuccès, à jetter de la défaveur ſur ſes opérations; que toutes les claſſes de citoyens ſe plaignoient de l'inertie dans laquelle le commerce étoit plongé; que les ouvriers étoient expoſés, pour la plûpart, à mourir de faim, faute de travail; que les cy-devant Seigneurs voyoient leurs châteaux incendiés, leurs poſſeſſions dévaſtées & leurs têtes miſes à prix; que Paris même, *cette ville aux ſoixante Diſtricts*, étoit à la veille d'être engloutie par une banqueroute générale. Voilà, Meſſieurs, s'eſt-il écrié, dans un tranſport patriotique, voilà les plaintes qui retentiſſent tous les jours dans les lieux publics, & dont nos oreilles ſont habituellement fatiguées. Mais qu'importent les vaines clameurs de *quelques particuliers*; tout doit céder devant l'intérêt public; la Nation eſt dans les douleurs de l'enfantement; mais avant qu'il ſe ſoit écoulé dix luſtres, la France entière ſera régénérée par le GRAND ŒUVRE DE LA CONSTITUTION, & cinquante ans de peines & de malheurs aſſureront à nos enfans la félicité la plus durable.

Tous les célibataires qui ſe trouvoient préſens, furent grandement conſolé de la conclu-

ſion de l'Orateur ; préſageant beaucoup de la ſageſſe légiſlatrice qui travailloit pour la race future, ſans s'occuper de la préſente.

M. l'Aſnon, après avoir recueilli les applaudiſſemens que ſon éloquence lui avoit mérité, annonça que le Club ayant propoſé, au commencement de Janvier, l'éloge hiſtorique de M. Mirabeau l'aîné, aucun des mémoires envoyés au concours n'avoit rempli le vœu de l'Aſſemblée ; en conſéquence, elle ſe voyoit forcée de remettre, pour l'année prochaine, le prix qui conſiſte en une médaille, frappée en terre glaiſe, repréſentant, d'un côté, une *plûme d'or* & une *gueule de taureau*, avec cet exergue : *Scribo & clamo ditiori ;* de l'autre côté, *une potence*, avec cette légende : *Senatoriæ virtutis præmium.*

Cependant elle croyoit devoir faire une mention honorable du mémoire, envoyé par le cy-devant Comte de Lally-Tolendal, qui avoit pour deviſe : *Fur & Latro celebrandus ;* & pour titre : *Lettre aux Commettans du Comte de Mirabeau*; & de celui de M. Peltier, ayant pour deviſe ce vers de Crébillon :

Faut-il que de ma main je couronne ce traître !

& pour titre : *Domine ſalvum fac regem.*

L'Aſſemblée avoit propoſé, pour prix d'éloquence, un Diſcours ſur la Démocratie royale. M. d'Aiguillon a remporté le prix. Il conſiſtoit en une médaille de fer étamé, repréſentant, d'un côté, une femme antique, armée d'un poignard, avec cet exergue : *Væ Regibus* ; de l'autre, un oiſon qui veut s'élever de ſa fange, avec cette inſcription : *Tu y reſteras.*

M. de Menou a obtenu l'acceſſit.

Le club avoit invité chacun de ſes membres de s'occuper de la queſtion ſuivante : *A qui doit-on imputer l'incendie des châteaux des cy-devant ſeigneurs ?* M. Garat l'optimiſte a trouvé la ſolution de cette queſtion importante. Il a prouvé *méthodiquement* que les ſeigneurs eux-mêmes avoient brûlé leurs châteaux & leurs titres de propriétés; & qu'en ſe ruinant totalement, ils avoient voulu exciter des troubles, & opérer par-là une contre-révolution.

M. Malo de Lameth a obtenu, par acclamation, le prix deſtiné à celui qui feroit pendant l'année la plus belle action. Il conſiſte dans une médaille d'argent, repréſentant d'un côté la priſe des Annonciades, avec cet exergue : *Admirationem potius quam fidem apud poſteros ha-*

*bitura*; de l'autre une femme pâle & décharnée, figurant l'ingratitude, avec cette inſcription : *Meliora ſequor.*

M. le duc d'Aiguillon a lu enſuite une diſſertation très-ſavante ſur les coſtumes & les déguiſemens des anciens.

M. Barnave en a lu une autre ſur les boucheries.

M. Mirabeau, ſur la néceſſité de la délation dans les grands empires.

M. Target, ſur les réputations uſurpées.

M. l'évêque d'Autun, ſur la néceſſité de créer un patriarche en France.

M. le préſident a enſuite annoncé que M. Delaborde ayant déjà donné cent mille francs au comité des recherches pour lui faciliter ſes importantes opérations, ſacrifioit encore une ſomme de 24,000 livres pour ſervir de prix à celui qui, dans un mémoire clair & lumineux, feroit voir combien le comité des recherches a été & eſt encore utile, & comment il a conſolidé les grandes baſes de la révolution.

M. le préſident a enſuite annoncé qu'un inconnu lui avoit remis une ſomme de dix écus, applicable à l'écrivain qui, dans l'éloge hiſto-

rique de M. l'évêque d'Autun, éleveroit ſa plume à la hauteur de ſon héros. Il a tracé ſommairement la marche que devoit ſuivre celui qui voudroit traiter un ſujet auſſi riche. Il fera connoître, a-t-il dit, les actions de ſon enfance, leſquelles dans un grand homme annoncent toujours ce qu'il ſera dans la ſuite; il fera voir comment il s'eſt ſoutenu par ſes intrigues, & même eſt parvenu à la prélature qui la décore; il indiquera l'eſprit philoſophique qui lui a fait déſerter les drapeaux de l'évangile, pour s'aſſeoir à un bureau de banque, *ſedentem in telonio;* il expliquera le motif loyal de ſa fameuſe motion, *la vente des biens du clergé*; il dira que l'évêque boiteux s'eſt aſſocié à une honnête compagnie de citoyens, improprement appellés *agioteurs*; que de concert avec eux, il a acheté à vil prix des effets royaux qu'il placera à quatre pour cent dans l'acquiſition des biens du défunt clergé; enfin il le peindra occupé des travaux conſtitutionnels, & poſant la premiere pierre du grand édifice de la liberté. L'écrivain pourra terminer ſon diſcours par un éloge de l'Aſſemblée nationale, qui doit être fort court, s'il mentionne le bien qu'elle a fait, & très-long, s'il parle de ſes ſotiſes.

## *BIENFAISANCE.*

*Lettre de M. l'abbé Grégoire, député à l'Assemblée nationale, à M. Gradix, négociant juif à Bordeaux.*

Je croyois, M., vous avoir fait connoître ma façon de penser dans ma derniere lettre, il paroît que vous ne m'avez pas compris ; je vais être plus clair dans celle-ci. Je ne puis accepter les mille louis que vous m'offrez, parce que je croirois manquer essentiellement à la droiture qui fait la base de mon caractere. Lorsque j'ai écris & parlé pour votre nation, je n'ai suivi que l'impulsion de mon cœur, & j'aurois souillé une aussi belle cause, si je ne l'avois défendue que dans des vues d'intérêt. Vous m'alléguez en vain l'exemple de MM. Mirabeau, le Chapelier & l'évêque d'Autun, qui, me dites-vous, ont accepté chacun les mille louis que vous leur avez envoyé. Leur exemple ne peut influer en aucune maniere sur mes sentimens ; s'ils ont la conscience un peu large, tant pis pour eux : & d'ailleurs

je n'ai point les mêmes motifs qu'eux pour accepter. M. de Mirabeau entretient à grands frais une foule de maîtreſſes, je n'en entretiens modeſtement qu'une ; M. le Chapelier perd au jeu des ſommes immenſes, je ne joue jamais ; M. l'évêque d'Autun doit l'impoſſible, & je ne dois rien.....

M. Gradix, citoyen très-eſtimé & très-eſtimable, jaloux de faire connoître le déſintéreſſement de M. l'abbé Grégoire, nous a fait parvenir la lettre que nous venons de tranſcrire fidellement, en nous priant de vouloir bien l'inſérer dans notre feuille patriotique ; nous le faiſons avec d'autant plus de plaiſir, que nous avons toujours regardé M. l'abbé Grégoire comme un des membres les plus diſtingués de la Diete auguſte. Pour conſtater l'authenticité de cette lettre, nous l'avons dépoſée chez M. Demautort, notaire, rue Montmartre.

# FÉODALITÉ.

*A MM. les Auteurs de l'Apocalypse.*

10 mars 1790.

Graces éternelles ſoient rendues au *grand inquiſiteur féodal*, M. Merlin, qui tous les jours, depuis neuf heures du matin juſqu'à quatre du ſoir, briſe des lances contre le monſtre de la féodalite, au grand contentement des galeries qui, à chaque coup de marteau, applaudiſſent l'architecte habile qui démolit tout, ſans rien édifier.

Un Ariſtocrate de ma connoiſſance, pour qui je travaille, & que je déteſterois de tout mon cœur, s'il ne me faiſoit vivre, me diſoit à ce ſujet : que l'Aſſemblée nationale ne reſpectoit plus rien, & que ſous prétexte de détruire le régime féodal, elle attaquoit les propriétés, qui devroient être ſacrées pour des légiſlateurs. Par exemple, me diſoit-il, elle a aboli le droit de péage ſans indemnité, tandis qu'il faiſoit une partie intégrante de ma fortune. J'ai marié ma fille à un bon gentilhomme, je lui ai donné pour dot le droit de péage que

je percevois, & qui me rapportoit deux mille écus par an. Eh bien ! aujourd'hui ma fille se voit dépouillée par un décret aussi injuste, je dirois presque réduite à la mendicité. Ensuite il s'est mis à vomir contre l'Assemblée nationale, mille injures qui m'ont fait trembler. J'aurois été le dénoncer sur l'heure, comme le conséille fort bien M. de Mirabeau, si je n'avois été retenu par la crainte de mourir de faim, faute d'ouvrage. Vous sentez bien, M., toute la fausseté du raisonnement de notre Aristocrate ; & si tous ceux de sa secte n'étoient pas mieux fondés dans leurs déclamations, il faut avouer qu'ils auroient toujours raison. Mais cette digression m'écarte de mon sujet ; je vais y revenir.

Quelque perspicaces que soient les lumieres de M. Merlin, il n'est pas encore parvenu à découvrir tous les abus de la féodalité ; il est d'un bon citoyen de les indiquer & d'en appeller l'abolition ; & c'est animé de ce motif, que je prends la plume. Est-il possible qu'au mépris des saints décrets de l'Assemblée nationale, au mépris des loix éternelles de l'ordre, au mépris des droits de l'homme, si lumineusement établis par notre Licurgue moderne, (M. l'abbé Sicyes) il existe à la porte même

de l'Aſſemblée , un monument qui ſemble braver le pouvoir légiſlatif, & qui atteſte la barbarie des ſiecles paſſés , je veux dire l'impôt déſaſtrueux, cent fois plus déſaſtrueux que la gabelle, impôt levé ſur le premier des beſoins ; en un mot, les DEUX SOLS que dans les latrines *banales* des Thuileries, on exige du citoyen preſſé par une intempérie de ventre? Et dans quel lieu, rançonne-t-on auſſi impitoyablement les derrieres? dans le jardin de la nation. Pour moi, il me ſemble que la nation a droit de CHIER dans ſon jardin gratuitement. ( paſſez-moi l'expreſſion; dans un tems de liberté, le citoyen doit employer le mot *propre* & laiſſer les périphraſes aux Ariſtocrates.) Tout cependant annonçoit un abus auſſi criant; la proximité du lieu auroit dû éveiller l'attention vigilante de nos Députés: en vérité j'augurois mieux de leurs yeux & de leurs nez. Mais, me direz-vous, l'Aſſemblée nationale, par ſon décret de l'abolition du droit de péage, a détruit ce droit affreux. Non, monſieur, il n'eſt point aboli; & la preuve, c'eſt qu'il continue de ſe percevoir. Mais ce qu'on ne concevra point, c'eſt que nos Députés, par leurs exemples, autoriſent cet abus. Tous les jours on les voit ſortir du temple de la liberté pour aller ſe

257



ſoumettre à un acte de ſervitude, en payant le droit de ſatisfaire aux beſoins de la nature. Je dénonce donc formellement ce reſte impur de féodalité, & je laiſſe aux lumieres de M. Merlin le ſoin de rédiger le projet de décret qui en ordonnera la ſuppreſſion. Il s'en acquittera ſans doute beaucoup mieux que moi : j'ai rempli mon devoir de patriote; c'eſt à lui de remplir celui de *grand inquiſiteur féodal.*

Je ſuis,

MM.

Votre, &c.

Gueuzard, citoyen paſſif du diſtrict St. Roch, votre correſpondant.